



Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences
Bureau de la gestion des dotations et des compétences
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
0149554955

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières
bureau de la gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche

Note de mobilité

DGER/SDEDC/2015-1118

17/12/2015

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 01/02/2016

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel à candidature pour les postes vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée scolaire 2016 de : Directeur d'EPLEFPA (D1), Directeur adjoint en charge de la formation initiale scolaire (D2), Directeur adjoint en charge de la formation continue et de l'apprentissage (D3) et Directeur adjoint en charge de l'exploitation (D4)

Destinataires d'exécution

Administration centrale (DGER et SRH) ;
 DRAAF et DAAF ;
 CSRFD et CSFD ;
 EPLEFPA.

Textes de référence : Décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié, relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement technique relevant du ministre chargé de l'agriculture

La présente note de service définit les modalités d'instruction des demandes de mutation des personnels de direction des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) sur les postes vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée scolaire 2016.

Elle comporte les trois parties suivantes :

- A - Dispositions générales ;
- B - Cas particuliers ;
- C - Liste des postes offerts au titre de la rentrée scolaire 2016.

A - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les postes de direction sont des **postes à profil**. Par conséquent, les candidats **prennent obligatoirement contact** avec l'autorité académique où est situé le poste sollicité.

La durée d'affectation sur un poste de directeur ou de directeur-adjoint d'EPLEFPA doit trouver un équilibre entre la stabilité dans la fonction et l'impératif de mobilité nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour un cadre de haut niveau.

A cet égard, une durée de **cinq ans à sept ans** doit être considérée comme un objectif optimal de séjour sur un même poste.

I - Personnels concernés

Les personnels concernés par la présente note sont :

- les personnels sous statut d'emploi de directeurs et de directeurs-adjoints d'EPLEFPA ;
- les fonctionnaires ayant obtenu le bénéfice de la liste d'aptitude au titre des rentrées scolaires 2014, 2015 et 2016;
- les fonctionnaires de catégorie A souhaitant occuper un poste de directeur ou de directeur-adjoint d'EPLEFPA. Néanmoins, ces personnels ne sont pas prioritaires dans la gestion du mouvement et sont affectés ou mutés dans leur corps d'origine, en faisant fonction de personnel de direction. Leur évolution de carrière, leur participation à la mobilité et leur accès au régime indemnitaire sont conditionnés par leur entrée effective dans le statut d'emploi (détachement), après inscription sur la liste d'aptitude. Il leur est donc recommandé de veiller, avant de solliciter un emploi de "faisant fonction", aux conditions statutaires à remplir pour pouvoir se présenter à la liste d'aptitude.

II - Demande de mutation

Sauf cas particulier, le mouvement des personnels de direction est annuel.

Les formulaires à utiliser, ainsi que les codifications nécessaires aux demandes de mutation, figurent en annexes de la présente note. En signant le formulaire de demande de mutation, l'agent s'engage à accepter obligatoirement l'affectation qu'il aura obtenue dans le cadre du mouvement.

Les postes des agents occupant des fonctions de direction **depuis plus de dix ans** à la date de la rentrée scolaire 2016 sont déclarés vacants (article 24 du décret n°91-921 du 12 septembre 1991 relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.).

Normalement, les postes des agents ayant effectué une demande de principe, mais qui occuperont leur poste depuis moins de trois ans à la rentrée 2016, ne seront pas proposés au mouvement. Il peut être dérogé à cette règle en cas de situation particulière.

III - Envoi des dossiers

La procédure comporte deux démarches, conduites **en simultané**.

3.1 - Démarche administrative

L'agent candidat à un ou plusieurs postes de direction doit adresser à son autorité académique / DRAAF - DAAF (ou à son supérieur hiérarchique pour les agents hors enseignement), **au plus tard le lundi 1^{er} février 2016**, un dossier de candidature composé des annexes B, B bis (si besoin), C et D dûment complétées, accompagnées d'un curriculum vitae actualisé.

En parallèle, un exemplaire de l'annexe B est à adresser par messagerie électronique, sous format électronique (PDF) :

- à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, à l'attention de Mme Emma ORGERET (emma.orgeret@agriculture.gouv.fr) ;

- au Secrétariat général / délégation à la mobilité et aux carrières (DMC) – service des ressources humaines / bureau de gestion des personnels enseignants, des personnels formation-recherche et des personnels sous statut d'emploi de l'enseignement (BEFFR), à l'attention de Mme Monique BRICAGE (monique.bricage@agriculture.gouv.fr).

Un exemplaire de l'annexe B est aussi à adresser aux IGAPS :

- chargés du suivi de l'établissement actuel d'affectation de l'agent ;
- chargés du suivi de l'établissement demandé.

3.2 - Démarche de candidature auprès de l'autorité académique d'accueil

Chaque candidat **doit obligatoirement prendre contact** avec l'autorité académique d'accueil pour présenter sa candidature et prendre connaissance du contexte et des caractéristiques du poste sollicité ainsi que les objectifs attendus.

En cas d'intérêt pour le poste, il adresse sa candidature, sous la forme d'une **lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae** actualisé, à l'autorité académique (DRAAF / DAAF) d'accueil, **avant le 1^{er} février 2016**.

IV - Procédure d'examen des candidatures

4.1 - Traitement, saisie et transmission des dossiers par les DRAAF / DAAF d'origine

Les demandes de mutation des agents doivent être saisies **dans Epicea mobilité** par les DRAAF / DAAF **au plus tard le 15 février 2016**.

Dans ce même délai, l'autorité hiérarchique transmet l'ensemble des demandes collectées :

- à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, à l'attention de Mme Emma ORGERET.

- au Secrétariat général / délégation à la mobilité et aux carrières (DMC) – service des ressources humaines / bureau de gestion des personnels enseignants, des personnels formation-recherche et des personnels sous statut d'emploi de l'enseignement (BEFFR), à l'attention de Mme Monique BRICAGE.

Préalablement à ces transmission, l'autorité académique aura obligatoirement porté un avis circonstancié sur chaque candidature, dans le cadre réservé spécifiquement à cet effet de l'annexe C sans oublier d'entourer la case correspondant à l'appréciation de l'avis.

4.2 - Transmission des avis par les DRAAF / DAAF d'accueil

L'autorité académique d'accueil examine les candidatures et communique son avis circonstancié **dans le cadre réservé spécifiquement à cet effet de l'annexe D sans oublier d'entourer la case correspondant à l'appréciation de l'avis. Cet avis sera envoyé** à la direction générale de l'enseignement et de la

recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, à l'attention de Mme Emma ORGERET, au plus tard lundi 22 février 2016.

L'avis est formulé sur la fiche récapitulative des candidatures, qui sera transmise aux DRAAF / DAAF, en temps utile, par le bureau de la gestion des dotations et des compétences.

4.3 – Sélection des candidatures / Nominations

L'instruction des dossiers est réalisée conjointement par les services de la DGER et du secrétariat général.

Après consultation de la commission consultative paritaire (CCP) des personnels de direction, dont la première réunion est programmée début mars 2016, la directrice générale de l'enseignement et de la recherche propose à la secrétaire générale les nominations sur les emplois de direction d'EPLEFPA.

L'attention des candidats est appelée sur le fait que seule la décision de nomination signée par la secrétaire générale ou son représentant habilité déclenche la procédure de passation de service au sein de l'EPLEFPA.

B - CAS PARTICULIERS

I - Postes de direction d'EPLEFPA dans les DOM - COM

L'affectation au sein d'un établissement situé en Outre-mer d'un agent « dont les intérêts moraux » ne sont pas attachés au département ou à la collectivité concerné **est limitée à une période de deux ans, renouvelable une fois.**

La prise en charge des frais de changement de résidence des agents (et de leur conjoint et enfants à charge) est soumise à des conditions de durée de service dans la précédente affectation et à des conditions de revenus familiaux (décrets n° 89-271 du 12 avril 1989 modifié et n°98-844 du 22 septembre 1998 modifié).

II - Retraite

L'agent qui envisage de prendre sa retraite à la rentrée scolaire 2016 doit :

- le préciser dans le cadre du mouvement, en retournant à son autorité académique l'annexe B complétée ;
- transmettre son dossier au bureau des pensions du secrétariat général (251, rue de Vaugirard 75 732 Paris CEDEX 15) ;
- transmettre une copie de sa demande à son bureau de gestion.

C - POSTES PROPOSÉS AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017

Les postes proposés à la mobilité sont présentés **en annexe A** par type d'emploi, par région et par EPLEFPA, et sont identifiés par un numéro. Ils sont soit vacants (V), soit susceptibles de l'être (SV), et peuvent comporter une observation (colonne « précision »).

**La Directrice générale de l'enseignement
et de la recherche**

**Le chef du service
des ressources humaines**

Mireille RIOU-CANALS

Jacques CLEMENT

Annexe A - secteur Direction

Direction enseignement technique

Directeur EPLEFPA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPL Obernai (67)	3805	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	3806	Poste entier	0	1	
Aquitaine	EPL EPPA du Périgord à Coulounieix (24)	3829	Poste entier	0	1	
	EPL Bazas (33)	3826	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA de Bordeaux Gironde (33)	3828	Poste entier	1	0	
Auvergne	EPL des Landes (40)	3827	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA du Bourbonnais à Moulins (03)	3857	Poste entier	0	1	
	EPL Aurillac (15)	3852	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Flour (15)	3855	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA d'Yssingeaux (43)	3856	Poste entier	0	1	
Basse-Normandie	EPL Clermont Ferrand (63)	3853	Poste entier	0	1	
	EPL des Combrailles (63)	3854	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Hilaire du Harcouët (50)	3799	Poste entier	0	1	
Bourgogne	EPL d'Alençon - Sées (61)	3797	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA de Etang sur Arroux (71)	3800	Poste entier	0	1	
Bretagne	EPL EPPA de Fontaines Sud Bourgogne (71)	3801	Poste entier	1	0	
	EPL Caulnes (22)	3814	Poste entier	0	1	
Centre	EPL Merdrignac (22)	3815	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA de Châteaulin Morlaix Kerliver (29)	3818	Poste entier	0	1	
	EPL Rennes Le Rheu (35)	3816	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Aubin du Cormier (35)	3817	Poste entier	0	1	
	EPL Chartres (28)	3794	Poste entier	0	1	
Champagne-Ardenne	EPL Châteauroux (36)	3795	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA d'Amboise-Chambray-Lès-Tours (37)	3796	Poste entier	0	1	
	EPL Charleville Mézières (08)	3787	Poste entier	0	1	
Franche-Comté	EPL EPPA de l'Aube (10)	3789	Poste entier	0	1	
	EPL Chaumont (52)	3788	Poste entier	0	1	
	EPL Besançon (25)	3807	Poste entier	0	1	
Haute-Normandie	EPL Mamirolle (25)	3809	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL de Poligny
	EPL Lons Le Saunier- Montmorot (39)	3808	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL de Lons le Saunier Mancy
	EPL EPPA de l'Eure (27)	3793	Poste entier	0	1	
Île-de-France	EPL de Seine-Maritime (76)	3792	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Germain en Laye (78)	3786	Poste entier	0	1	
Languedoc-Roussillon	EPL Castelnau Le Lez (34)	3858	Poste entier	0	1	
	EPL Castelnau Le Lez (34)	3858	Poste entier	0	1	
	EPL de l'Hérault (34)	3860	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA de la Lozère (48)	3862	Poste entier	0	1	
	EPL Nîmes (30)	3861	Poste entier	0	1	
Limousin	EPL de Haute Corrèze - Neuvic (19)	3840	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA Edgard Pisani - Tulle Naves (19)	3841	Poste entier	0	1	
Lorraine	EPL EPPA d'Ahun (23)	3839	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Yrieix La Perche (87)	3838	Poste entier	0	1	
Midi-Pyrénées	EPL de Meurthe et Moselle (54)	3804	Poste entier	0	1	
	EPL Pamiers (09)	3834	Poste entier	0	1	
	EPL Rodez La Roque (12)	3835	Poste entier	0	1	
	EPL Villefranche de Rouergue (12)	3837	Poste entier	0	1	
	EPL Ondes (31)	3833	Poste entier	0	1	
	EPL Mirande (32)	3832	Poste entier	0	1	
	EPL Cahors (46)	3830	Poste entier	0	1	
	EPL Figeac (46)	3831	Poste entier	0	1	
	EPL Vic en Bigorre (65)	3836	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA de Raismes (59)	3802	Poste entier	0	1	
Nord-Pas-de-Calais	EPL EPPA des Flandres - Lomme (59)	3803	Poste entier	0	1	
	EPL Angers Le Fresne (49)	3810	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL de Montreuil Bellay
	EPL Laval (53)	3812	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL de Château Gontier
Pays de la Loire	EPL Le Mans (72)	3813	Poste entier	0	1	& direction de l'EPL Brette les Pins
	EPL Fontenay Le Comte (85)	3811	Poste entier	0	1	
Picardie	EPL Amiens (80)	3790	Poste entier	0	1	
	EPL de la Haute Somme (80)	3791	Poste entier	0	1	
Poitou-Charentes	EPL Bourcefranc (17)	3819	Poste entier	0	1	
	EPL Surgères (17)	3823	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA de Saintonge à Saintes (17)	3825	Poste entier	0	1	msa des 2 saintes
	EPL Bressuire (79)	3820	Poste entier	0	1	
	EPL Montmorillon (86)	3821	Poste entier	0	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPL Poitiers Venours (86)	3822	Poste entier	1	0	
	EPL Thuré (86)	3824	Poste entier	0	1	
	EPL Digne Carmejane (04)	3864	Poste entier	0	1	
	EPL Gap (05)	3865	Poste entier	0	1	
	EPL EPPA Aix Valabre Marseille (13)	3866	Poste entier	0	1	
Rhône-Alpes	EPL EPPA du Var Agricampus (83)	3867	Poste entier	0	1	
	EPL Avignon (84)	3863	Poste entier	1	0	
	EPL Bourg en Bresse (01)	3842	Poste entier	1	0	
	EPL Romans (26)	3849	Poste entier	0	1	
Rhône-Alpes	EPL Voiron (38)	3851	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Genis Laval (69)	3850	Poste entier	0	1	

	EPL Chambéry La Motte Servolex (73)	3843	Poste entier	0	1
	EPL Cognin (73)	3844	Poste entier	0	1
	EPL Contamine sur Arve (74)	3845	Poste entier	0	1
	EPL La Roche sur Foron (74)	3846	Poste entier	0	1
La Réunion	EPL Saint Paul (974)	3870	Poste entier	0	1
Polynésie Française	LPA Opunohu (987)	3872	Poste entier	0	1

Directeur EPN / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V	SV	Précision
Île-de-France	CEZ Rambouillet (78)	4201	Poste entier	0	1	
Mayotte	EPN de Mayotte (976)	4202	Poste entier	0	1	
Nouvelle Calédonie	EPN Nouvelle Calédonie (988)	3871	Poste entier	0	1	

Adjoint form scolaire / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Alsace	EPL Obernai (67)	3919	Poste entier	0	1	Site d'Erstein - responsabilité du site
	EPL Obernai (67)	3920	Poste entier	0	1	site d'Obernai
	EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim (68)	3921	Poste entier	0	1	Site de Rouffach
Aquitaine	EPLEFPA du Périgord à Coulonieix (24)	3955	Poste entier	0	1	site de Bergerac
	EPLEFPA du Périgord à Coulonieix (24)	3956	Poste entier	0	1	site de périqueroux
	EPL Bazas (33)	3946	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Bordeaux Gironde (33)	3950	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Bordeaux Gironde (33)	3951	Poste entier	0	1	site de Libourne
	EPL des Landes (40)	3947	Poste entier	0	1	site de Dax
	EPLEFPA du Lot et Garonne (47)	3952	Poste entier	0	1	site de Nérac
	EPLEFPA du Lot et Garonne (47)	3953	Poste entier	0	1	site de Sainte- Livrade sur Lot
	EPLEFPA du Lot et Garonne (47)	3954	Poste entier	0	1	site de Tonneins
	EPL Pau Montardon (64)	3948	Poste entier	0	1	Site d'Oloron Sainte Marie
	EPL Pau Montardon (64)	3949	Poste entier	0	1	site de Pau
Auvergne	EPLEFPA du Bourbonnais à Moulins (03)	3979	Poste entier	0	1	site de Moulins
	EPL Aurillac (15)	3976	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Flour (15)	4215	Poste entier	1	0	
	EPL Brioude Bonnefont (43)	3977	Poste entier	0	1	
Basse-Normandie	EPL des Combrailles (63)	3978	Poste entier	0	1	
	EPL de Vire (14)	3896	Poste entier	0	1	
	EPL Le Robillard (14)	3897	Poste entier	0	1	
	EPL Coutances (50)	3894	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Hilaire du Harcouët (50)	3898	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Lô Thère (50)	3899	Poste entier	0	1	
Bourgogne	EPL d'Alençon - Sées (61)	3895	Poste entier	0	1	site de Sees
	EPLEFPA de Quétigny Plombières Les Dijon (21)	3904	Poste entier	0	1	site Quétigny
	EPLEFPA La Barotte - Haute Côte-d'Or (21)	3905	Poste entier	0	1	
	EPL du Morvan (58)	3900	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Nevers Cosne Plagny (58)	3903	Poste entier	0	1	LPA de Plagny
	EPLEFPA de Fontaines Sud Bourgogne (71)	3901	Poste entier	0	2	
	EPLEFPA de Fontaines Sud Bourgogne (71)	3902	Poste entier	1	0	LPA et CFPPA de Charolles
	EPLEFPA Terres de l'Yonne La Brosse (89)	3906	Poste entier	0	1	LPA Champs sur Yonne
Bretagne	EPLEFPA Terres de l'Yonne La Brosse (89)	3907	Poste entier	0	1	Site d'Auxerre-la Brosse
	EPL Caulnes (22)	3932	Poste entier	0	1	
	EPL Guingamp Kernilien (22)	3933	Poste entier	0	1	
	EPL Merdrignac (22)	3934	Poste entier	0	1	
Centre	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver (29)	3936	Poste entier	0	1	site de Chateaulin
	EPL Pontivy (56)	3935	Poste entier	0	1	
	EPL Chartres (28)	3889	Poste entier	0	1	
	EPL Châteauroux (36)	3890	Poste entier	0	1	
	EPL Vendôme (41)	3892	Poste entier	0	1	Site de Blois
Champagne-Ardenne	EPL Vendôme (41)	3893	Poste entier	0	1	Site de Montoire
	EPL du Loiret (45)	3891	Poste entier	0	1	site des Barres
	EPL Charleville Mézières (08)	3877	Poste entier	0	1	
Franche-Comté	EPL Rethel (08)	3879	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de l'Aube (10)	3880	Poste entier	0	1	Site de Croigny, responsable du site
	EPL Avize (51)	3876	Poste entier	0	1	
	EPL Chaumont (52)	3878	Poste entier	0	1	
	EPL Besançon (25)	3922	Poste entier	0	1	
Haute-Normandie	EPL Lons Le Saunier- Mancy (39)	3923	Poste entier	0	1	
	EPL Valdoie (90)	3924	Poste entier	0	1	
	EPL Evreux (27)	3886	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de l'Eure (27)	3887	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de l'Eure (27)	3888	Poste entier	0	1	site du Neubourg
Île-de-France	EPL de Seine-Maritime (76)	3883	Poste entier	0	1	site d'Yvetot
	EPL de Seine-Maritime (76)	3884	Poste entier	0	1	site de Merval du LPA du Pays de Bray
	EPL de Seine-Maritime (76)	3885	Poste entier	0	1	site de NeufChatel du LPA du Pays de Bray
	EPL Saint Germain en Laye (78)	3875	Poste entier	0	1	

Languedoc-Roussillon	EPL Carcassonne (11)	3980	Poste entier	0	1	site de Carcassonne
	EPL Castelnau Le Lez (34)	3981	Poste entier	0	1	
	EPL de l'Hérault (34)	3982	Poste entier	0	1	site de Montpellier
	EPL de l'Hérault (34)	3983	Poste entier	0	1	Site de Pezenas
	EPLEFPA de la Lozère (48)	3985	Poste entier	0	1	site de St-Chély
Limousin	EPL Perpignan Roussillon (66)	3984	Poste entier	0	1	site de Rivesaltes
	EPLEFPA Brive Voutezac (19)	3964	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Haute Corrèze - Neuvic (19)	3966	Poste entier	0	1	site de Meymac (19)
	EPLEFPA d'Ahun (23)	3965	Poste entier	0	1	
Lorraine	EPLEFPA de Limoges et du Nord Haute Vienne (87)	3967	Poste entier	0	1	site Magnac-laval
	EPL de Meurthe et Moselle (54)	3916	Poste entier	0	1	
	EPL de la Meuse (55)	3915	Poste entier	0	1	
	EPL Château Salins (57)	3914	Poste entier	0	1	
	EPL Metz Courcelles Chaussy (57)	3918	Poste entier	0	1	
Midi-Pyrénées	EPL des Vosges (88)	3917	Poste entier	0	1	
	EPL Ondes (31)	3959	Poste entier	0	1	
	EPL Toulouse (31)	3960	Poste entier	0	1	
	EPL Mirande (32)	3958	Poste entier	0	1	
	EPL Figeac (46)	3957	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Tarn à Albi (81)	3961	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA du Tarn et Garonne à Montauban (82)	3962	Poste entier	0	1	site de Moissac
Nord-Pas-de-Calais	EPLEFPA du Tarn et Garonne à Montauban (82)	3963	Poste entier	0	1	site de Montauban
	EPL de Douai (59)	3909	Poste entier	0	1	site de Sains du Nord
	EPL de Douai (59)	3910	Poste entier	0	1	site Le Quesnoy
	EPLEFPA des Flandres - Lomme (59)	3913	Poste entier	0	1	Dunkerque
	EPL du Pas de Calais (62)	3911	Poste entier	0	1	Arras
Pays de la Loire	EPL du Pas de Calais (62)	3912	Poste entier	0	1	Radinghem
	EPLEFPA de Nantes Terre Atlantique (44)	3931	Poste entier	0	1	
	EPL Montreuil Bellay (49)	3930	Poste entier	0	1	
	EPL Château Gontier (53)	3926	Poste entier	0	1	
	EPL Brette les Pins (72)	3925	Poste entier	0	1	
Picardie	EPL Fontenay Le Comte (85)	3927	Poste entier	0	1	
	EPL La Roche sur Yon (85)	3928	Poste entier	0	1	
	EPL de Crézancy (02)	3882	Poste entier	0	1	Aumont
Poitou-Charentes	EPL Amiens (80)	3881	Poste entier	0	1	
	EPL Angoulême (16)	3937	Poste entier	0	1	LPA de Barbezieux
	EPL Angoulême (16)	3938	Poste entier	0	1	site d'Angoulême
	EPLEFPA de Saintonge à Saintes (17)	3942	Poste entier	0	1	site de Jonzac
	EPLEFPA de Saintonge à Saintes (17)	3943	Poste entier	0	1	site de Saintes Desclaude
	EPL Bressuire (79)	3939	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Jacques Bujault de Melle (79)	3944	Poste entier	0	1	site de Niort
	EPL Poitiers Venours (86)	3940	Poste entier	0	1	
	EPL Thuré (86)	3941	Poste entier	1	0	
	EPLEFPA Kyoto à Poitiers (86)	3945	Poste entier	0	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPL Digne Carmejeane (04)	3989	Poste entier	0	1	
	EPL Gap (05)	3990	Poste entier	0	1	
	EPL Antibes (06)	3986	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Aix Valabre Marseille (13)	3991	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA Aix Valabre Marseille (13)	3992	Poste entier	0	1	site de Marseille
	EPLEFPA du Var Agricampus (83)	3993	Poste entier	0	1	
	EPL Avignon (84)	3987	Poste entier	0	1	site LPA Isles sur Sorgue
Rhône-Alpes	EPL Carpentras (84)	3988	Poste entier	0	1	
	EPL Cibeins (01)	3969	Poste entier	0	1	
	EPL Romans (26)	3975	Poste entier	0	1	
	EPL Grenoble Saint Ismier (38)	3971	Poste entier	0	1	
	EPL La Côte Saint André (38)	3972	Poste entier	0	1	
	EPL Roanne Chervé (42)	3974	Poste entier	1	1	
	EPL Chambéry La Motte Servolex (73)	3968	Poste entier	0	1	
	EPL La Roche sur Foron (74)	3973	Poste entier	0	1	
Guadeloupe	EPL Guadeloupe (971)	3994	Poste entier	0	1	
La Réunion	EPL Saint Joseph (974)	3996	Poste entier	0	1	
Nouvelle Calédonie	EPN Nouvelle Calédonie (988)	3997	Poste entier	0	1	
Polynésie Française	LPA Opunohu (987)	3998	Poste entier	0	1	
Mayotte	EPN de Mayotte (976)	3873	Poste entier	0	1	

Adjoint FCA / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Aquitaine	EPLEFPA du Périgord à Coulounieix (24)	4009	Poste entier	0	1	site de Périgueux
	EPLEFPA de Bordeaux Gironde (33)	4008	Poste entier	0	1	site de Bordeaux
Bretagne	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver (29)	4007	Poste entier	0	1	
	EPL Saint Jean Brévelay Hennebont (56)	4006	Poste entier	0	1	
Centre	EPL Châteauroux (36)	4003	Poste entier	0	1	
Champagne-Ardenne	EPL Reithel (08)	4000	Poste entier	0	1	
Haute-Normandie	EPL de Seine-Maritime (76)	4002	Poste entier	0	1	Site d'Yvetot
Île-de-France	EPL Saint Germain en Laye (78)	3999	Poste entier	0	1	
Languedoc-Roussillon	EPL de l'Hérault (34)	4013	Poste entier	0	1	
Limousin	EPLEFPA Brive Voutezac (19)	4012	Poste entier	0	1	
Lorraine	EPL de la Meuse (55)	4004	Poste entier	0	1	
Midi-Pyrénées	EPL Toulouse (31)	4010	Poste entier	0	1	
Pays de la Loire	EPL Montreuil Bellay (49)	4005	Poste entier	0	1	

Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPL Antibes (06)	4014	Poste entier	0	1
	EPLEFPA du Var Agricampus (83)	4015	Poste entier	1	0
La Réunion	EPL Saint Paul (974)	4017	Poste entier	0	1
Martinique	EPL Le Robert (972)	4016	Poste entier	0	1
Mayotte	EPN de Mayotte (976)	4018	Poste entier	0	1

Adjoint exploitation / Direct.Etab.

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Aquitaine	EPLEFPA de Bordeaux Gironde (33)	4023	Poste entier	0	1	site de Bordeaux
Bretagne	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver (29)	4022	Poste entier	0	1	
Franche-Comté	EPL Vesoul (70)	4020	Poste entier	0	1	
Languedoc-Roussillon	EPL Nîmes (30)	4025	Poste entier	0	1	
Rhône-Alpes	EPL La Roche sur Foron (74)	4024	Poste entier	0	1	

ANNEXE B

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET
DGER-SET-SDEDC-BGDC
RENTREE SCOLAIRE 2016
DEMANDE D'AFFECTATION SUR UN POSTE DE DIRECTION D'EPLEFPA

DOCUMENTS A ADRESSER	1 exemplaire papier : DRAAF/DAAF/SRFD/SFD
	1 exemplaire par mél : DGER, DMC/BEFFR & IGAPS

Identification du demandeur			
Nom		Prénom	
N° AGORHA		Tel. Portable	
Adresse Mail		Situation Familiale	
Corps actif		Grade	
Corps inactif			
Etablissement			
Poste occupé			

Pour les agents occupant déjà un poste de direction	
Mode d'accès (cocher la case correspondante)	Année
Détachement dans le statut d'emploi de personnel de direction <input type="checkbox"/>	
Affectation en qualité de faisant fonction <input type="checkbox"/>	
Pour les agents n'occupant pas un poste de direction	
Inscrit sur la liste d'aptitude <input type="checkbox"/>	
Non inscrit sur la liste d'aptitude <input type="checkbox"/>	

Motifs de la demande de mobilité (cocher la case correspondante)	
Convenance personnelle <input type="checkbox"/>	
Mobilité double (compléter les cases ci dessous) <input type="checkbox"/>	
Nom du conjoint :	Numéro AGORHA :
Rapprochement de conjoint (compléter les cases ci dessous si conjoint en poste au MAAF) <input type="checkbox"/>	
Nom du conjoint :	Numéro AGORHA :
Autre motif <input type="checkbox"/>	

ANNEXE B bis

Agents dont le conjoint / la conjointe est affecté(e) dans l'enseignement technique public agricole

L'attention des agents est attirée sur le bon complément de cette annexe. **Aucune possibilité d'affectation conjointe ne sera étudiée sans la transmission de cette annexe dûment complétée.**

Nom du conjoint :

Prénom du conjoint :

N°Agorha :

Corps :

Grade :

Discipline (si enseignant) :

Fonction :

Etablissement actuel :

Quotité actuelle de travail :

Joindre une copie de la demande de mobilité faite par le conjoint / la conjointe dans la CAP de son corps, s'il y en a une.

Les agents peuvent joindre Emma ORGERET (emma.orgeret@agriculture.gouv.fr) au bureau de la gestion des dotations et des compétences (BGDC) afin d'étudier les possibilités de mutation conjointe.

Date :

Signatures de l'agent candidat à un poste de direction et de son conjoint :

NOM – PRENOM du demandeur :	
------------------------------------	--

	AFFECTATIONS DEMANDEES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2016 (par ordre de priorité)	Type de poste (01, 02, 03, 04)	N° du poste
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

MOTIVATION DE LA DEMANDE

(à remplir par l'agent, ou à rédiger sur papier libre)
--

--

Je m'engage à accepter toute affectation (correspondant à mes vœux) qui me sera proposée»
--

Date et signature :

NOM - PRENOM du demandeur :	
------------------------------------	--

AVIS CIRCONSTANCIE DE L'AUTORITE ACADEMIQUE D'ORIGINE
--

Entourer l'une des cases suivantes :					
---	--	--	--	--	--

Très Favorable	Favorable	Passable	Réservé	Défavorable	Très Défavorable
-----------------------	------------------	-----------------	----------------	--------------------	-------------------------

Date, cachet et signature :

ANNEXE D

NOM - PRENOM du demandeur :	
------------------------------------	--

AVIS CIRCONSTANCIE DE L'AUTORITE ACADEMIQUE D'ACCUEIL

--

Entourer l'une des cases suivantes :

Très Favorable	Favorable	Passable	Réservé	Défavorable	Très Défavorable
-----------------------	------------------	-----------------	----------------	--------------------	-------------------------

Date, cachet et signature :

--

